

C'est dans la salle Paul Gilardi, en contrebas du village, que la commune biotoise a installé son centre de vaccination. Onze personnes ont pu prendre rendez-vous aujourd'hui, à partir de 17h, pour se faire administrer une dose du vaccin Moderna. Michèle Thomas, orthoptiste de 66 ans, est la première Biotoise à en bénéficier. Preuve que le personnel médical reste encore parmi les prioritaires dans cette campagne. La patiente était visiblement ravie d'avoir pu bénéficier aussi rapidement du traitement contre le virus. Une fois la piqure effectuée, le personnel sur place lui demande de rester quinze minutes. Le temps de contrôler qu'elle réagit bien à la dose. Cette mesure de précaution sera répétée pour les dix personnes suivantes. Cette vaccination est réalisée par les médecins biotois en collaboration avec les professionnels de la santé de la « CPTS des collines » et l'Agence régionale de santé (ARS). Huit médecins se relaieront ici au fil des jours pour tenter d'immuniser la population « à risque » de la commune. Si les horaires sont amenés à évoluer en fonction du nombre de doses détenues, le centre sera pour l'instant ouvert du lundi au vendredi de 16 heures à 18 heures et ponctuellement le samedi. À partir de demain et pour le reste de la semaine, 22 personnes pourront se faire vacciner chaque jour dans la salle biotoise.

« La problématique spécifique à tout le pays, et ici, c'est de trouver des vaccins »

Les places sont en revanche déjà toutes prises. La faute au nombre de vaccins disponibles. « *On navigue à vue* », déplore un médecin dans la salle. « *Dans deux semaines, les prochains patients devraient pouvoir se connecter sur Doctolib pour réserver leur place* », continue-t-elle. Le constat est partagé par Jean-Pierre Dermit : « *La problématique spécifique à tout le pays, et ici, c'est de trouver des vaccins* ». Le maire de Biot espère que : « *la production et la fabrication pourront se mettre à niveau assez rapidement tant nous avons eu de demandes ces derniers jours. Au standard téléphonique, tous les jours, ce sont des dizaines d'appels* ». Il en revient donc à l'État ainsi qu'à l'Agence régionale de santé de répondre aux besoins des différents centres de vaccinations. Mais là aussi, les doses sont réparties en fonction des stocks et du nombre de personnes de plus de 75 ans recensées par commune. Plus de 420 000 personnes ont, à ce jour, été vaccinées contre la COVID-19 en France. Et alors que 1 651 000 doses ont été réceptionnées, l'objectif du ministère de la Santé de vacciner entre 2, 3 et 4 millions de personnes d'ici fin février sera une course contre la montre.

Gaëtan Tringham

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)